

# CONVENTION DE PARTENARIAT 2023 / 2024

## **ENTRE D'UNE PART**

La Société THALACAP - GDS- Centre de thalassothérapie Thalacap Camargue, situé avenue Jacques Yves Cousteau -13 460 Saintes Maries de la mer, représenté par Mr Lionel HISSELLI Directeur Ainsi que

La Société THALACAP - ALTEARE - Centre de Thalassothérapie Thalacap Ars en Ré, situé Avenue d'Antioche -17 590 Ars en Ré

# **ET D'AUTRE PART**

Le Partenaire CSE, Association, Fédération, Club, Comités d'Oeuvres ou d'Actions sociales)

NOM DU PARTENAIRE :	
Nombre de salariés ou d'adhérents	
Adresse	
Code Postal	Ville
Email bureau	Tel bureau
REPRESENTE PAR	
Nom	Prénom
En qualité de	
Email personnel	Tel portable
Comment communiquez-vous avec vos salariés ou adhérents :  ◇Guide interne ◇Intranet ◇Inter C.E ◇Site internet ◇Autres :	
Que proposez-vous à vos salariés ou adhérents : ◇Séjours ou sorties en groupe	viduelles
Accordez-vous une participation sur les prestations THALA	SSO : ♦Oui ♦Non
Proposez-vous les chèques suivants :	
♦ANCV ♦CADHOC ♦KADEOS ♦TIR	GROUPE
OBJET DU PARTENARIAT  Il s'agit de proposer aux salariés ou adhérents des soins de thalassothérapie, avec ou sans hébergement, avec ou sans restauration.	

Les prestations seront réalisées au Centre de thalassothérapie Thalacap Camargue aux Saintes Maries de la Mer

Les salariés ou adhérents bénéficieront d'une remise sur le tarif public de la brochure en cours : soins à la carte, cocktails de soins, cures et mini cures. Hors soin signature, prestataires externes, produits boutiques, restauration et hébergement seul.

Pour les séjours avec soins :

Du dimanche au vendredi inclus, hors veille de jours fériés, jours fériés et week-ends de ponts 30\*% en basse saison (soins et hébergement)

15% en moyenne saison (soins et hébergement)

10% en haute saison (uniquement sur les soins)

Pour les soins sans hébergement (cures, mini-cures, cocktails de soins, soins à la carte) :

Du lundi au vendredi inclus, hors jours fériés et week-ends de ponts

30\*% en basse saison

15% en moyenne saison

10% en haute saison

Remise non cumulable avec d'autres offres à tarifs spéciaux

<sup>\*</sup> hors soins de 55' (15% de remise au lieu de 30%)

### PROCEDURE DE RESERVATION INDIVIDUELLE

Pour réserver un séjour individuel ou une journée de thalassothérapie, le salarié ou l'adhérent devra contacter le Service Client de Thalacap Camargue au 04 90 99 22 28 ou le Service client de Thalacap Ars en Ré au 05 46 29 10 00 ou par mail à service.client@thalacap.com

Il s'identifiera à l'aide du nom du partenaire

Dès l'arrivée, le participant devra présenter une pièce d'identité et un justificatif d'appartenance au partenaire (badge, haut de fiche de paie, carte d'adhérent ...)

Toute réservation ne sera définitive qu'après signature des Conditions Générales de Vente en cours.

#### **CONDITIONS DE PAIEMENT**

Thalacap accepte la carte bancaire, les espèces ainsi que les chèques suivants : ANCV, Tir Groupé, KADEOS et CADHOC. Les frais et suppléments divers (taxe de séjour, boissons au bar et/ou au restaurant, déplacement ...) ne sont pas compris dans nos tarifs et ne bénéficient pas de remise

Les prix établis sont valables jusqu'à la veille de la fermeture annuelle de l'établissement, s'entendent toutes taxes comprises en €uros et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

#### **ANNULATION - MODIFICATION**

Application des Conditions Générales de Ventes transmises lors de la réservation et signées par le salarié ou l'adhérent.

# **GROUPES - PRIVATISATIONS - SEMINAIRES - BONS D'ECHANGES**

Consulter votre chargée d'affaire dédiée Karine BOIRON Bureau commercial - 04 90 99 22 23

Mail: karine.boiron@thalacap.com

# **DUREE DE L'ACCORD :**

Le présent accord est valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Il sera renouvelé par tacite reconduction. Les « Avantages partenaires » sont susceptibles de modifications chaque mois de janvier. Toute dénonciation du présent accord devra être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

**FAIT LE** 

Pour THALACAP-GDS

Pour le Partenaire

Karine BOIRON - Chargée d'affaires

